

DIRECTIVES ET AVIS 2011

Dépôt des rapports d'extraction et d'aliénation de substances minérales de surface

Les rapports mensuels, trimestriels et annuels d'extraction et d'aliénation de substances minérales de surface doivent être produits et transmis par l'entremise de GESTIM : l'utilisateur doit être membre privilégié de GESTIM. (L'abonnement prend effet de 5 à 10 jours après la date de la demande.)

N. B. Ne sont pas soumis à cette procédure les titulaires de titres d'exploitation de sable et de gravier dont le site est situé sur les terres du domaine de l'État dans les régions administratives qui ont signé une entente de délégation de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier.

Régions administratives qui ont signé une entente de délégation de gestion de l'exploitation du sable et du gravier

Région 1 - Bas-Saint-Laurent

- MRC de Kamouraska
- MRC de La Matapédia
- MRC de La Matanie
- MRC de Rimouski-Neigette
- MRC de Rivière-du-Loup
- MRC de Témiscouata
- MRC les Basques
- MRC de La Mitis

Région 2 - Saguenay-Lac-Saint-Jean

- Ville de Saguenay
- MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- MRC du Domaine-du-Roy
- MRC de Maria-Chapdelaine
- MRC du Fjord-du-Saguenay

Région 3 - Capitale-Nationale

- MRC de Charlevoix
- MRC de Charlevoix-Est
- MRC de La Côte-de-Beaupré
- MRC de Portneuf
- MRC de la Jacques-Cartier (subdéléguée à la MRC de Portneuf)

Région 4 - Mauricie

- Ville de La Tuque
- MRC de Maskinongé

- MRC de Mékinac

Région 8 – Abitibi-Témiscamingue *

- MRC de La Vallée-de-l'Or
- MRC de Témiscamingue
- Ville de Rouyn-Noranda

*Le territoire des MRC d'Abitibi et d'Abitibi-Ouest demeure sous la gestion du MERN.

Région 9 - Côte-Nord *

- MRC de Caniapiscau
- MRC de La Haute-Côte-Nord
- MRC de Manicouagan
- MRC de Minganie
- MRC de Sept-Rivières

*Le territoire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent demeure sous la gestion du MERN.

Région 14 - Lanaudière

- MRC de la Matawinie
- MRC d'Autray (subdéléguée à la MRC de la Matawinie)

Région 15 - Laurentides

- MRC des Laurentides
- MRC d'Antoine-Labelle
- MRC d'Argenteuil (subdéléguée à la MRC des Laurentides)
- MRC des Pays-d'en-Haut (subdéléguée à la MRC des Laurentides)

Modes de paiement acceptés lors du dépôt d'une demande de renouvellement de claims

Les modes de paiement acceptés sont :

- la carte de crédit;
- le solde à l'intervenant (pour les membres privilégiés de GESTIM).

Modes de paiement des redevances pour l'extraction et l'aliénation de substances minérales de surface

Les modes de paiement acceptés sont :

- la carte de crédit;
- le solde à l'intervenant (pour les membres privilégiés de GESTIM).